

Image not found or type unknown



## Entrave accès garage suite stationnement interdit dans parties communes de copropriété

Par **ALCIDE**, le **10/01/2020** à **11:27**

Trop souvent, des véhicules stationnent, des heures durant, dans parties communes sur une zone de passage absolument nécessaire pour entrer ou sortir mon véhicule de mon box.

Quel sont les moyens de droit pour faire sanctionner ces copropriétaires ou locataires "sans gêne"...

Qu'elles sont les solutions pour m'en sortir efficacement ?

Merci de votre réponse

Cordialement

Par **youris**, le **10/01/2020** à **13:38**

bonjour,

si vous êtes copropriétaire, vous pouvez, si ce n'est déjà fait, voir avec le conseil syndical et votre syndic.

si vous êtes locataire, vous devez voir avec votre bailleur co-proprétaire.

salutations

Par **ALCIDE**, le **11/01/2020** à **10:53**

Merci de votre réponse mais....

Autant le syndic que le syndicat des copropriétaires se disent désarmés...

Peut-on porter plainte ? Auprès de qui ? Quel motif invoquer ? Sur quel article de loi

s'appuyer ?

Cordialement

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Par **youris**, le **11/01/2020** à **11:16**

bonjour,

la réponse de votre syndic est désarmante.

dans ses missions, il y a son obligation de faire respecter le règlement de copropriété.

vous ne pouvez pas mettre un dispositif genre bloc parking qui interdirait le stationnement sur votre sortie ?

salutations

Par **ALCIDE**, le **11/01/2020** à **12:03**

Si des gens ne respectent ni le régl., ni le syndic, qu'elles sont mes possibilités de faire valoir mes droits par une action juridique ?